

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2009

DELIBERATION

OBJET : Emprunt 2009

Rapporteur : Ronan LATIMIER

Il a été inscrit au budget 2009, une recette d'emprunt d'un montant de 3.095.000 € destinée à financer le programme d'investissement 2009 (ville et affaires économiques).

Après consultation d'établissements bancaires et examen de conditions d'intervention, il a été proposé de réaliser un emprunt de 1.000.000 € auprès de la Caisse d'Epargne Bretagne – Pays de Loire, avec les caractéristiques suivantes :

Durée : 15 ans

Commission : néant

Index : Euribor 3 mois préfixé

Marge : 0,45

Amortissement : linéaire

Echéance : trimestrielle

Point de départ de l'amortissement : 25/10/2010

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition à la majorité de trente et une voix pour et deux voix contre

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.